

Le 15 juin 2018

« Les Médias de service public à l'ère du numérique » : des pistes de réforme pour l'audiovisuel public

Le SPECT salue la contribution des députés de la majorité « Les médias de service public à l'ère du numérique ». Ce travail approfondi et très documenté dresse un constat précis de la situation notamment de France Télévisions et dégage de précieuses pistes de réflexion pour une réforme ambitieuse de l'audiovisuel public.

A l'heure où Françoise Nyssen a annoncé le lancement d'une large concertation, la contribution des députés de la majorité présidentielle rappelle quelques évidences qui doivent être au cœur de la réforme à venir : « accorder aux programmes une place centrale et demander à France Télévisions d'apporter un soutien déterminant à la création originale dans tous les genres en particulier les jeux et les grands divertissements de première partie de soirée ». La priorité aux programmes dans tous les genres est donc clairement affirmée.

La contribution appelle aussi à éviter de « jouer aux apprentis sorciers » en rappelant utilement que ce n'est en aucun cas la réduction du périmètre de l'offre qui permettra la transformation et une meilleure exposition des contenus de France Télévisions.

Les députés soulignent combien la visibilité financière est absolument essentielle à l'audiovisuel public. Les soubresauts budgétaires de la dernière décennie prouvent la nécessité de garantir un cadre financier stabilisé aux entreprises de l'audiovisuel public. La contribution indique clairement qu'à chaque « coup de rabot », ce sont les programmes et en premier lieu ceux de divertissements et de magazines qui sont les variables d'ajustement budgétaires de France Télévisions alors que c'est l'ensemble des budgets de programmes qu'il convient de sanctuariser ! A contrario, les modes opératoires qui représentent des surcoûts structurels comme ceux de la filière de production interne ne sont que peu mis à contribution.

Sur la question du financement, les députés préconisent « l'universalisation » de la CAP. C'est en effet la seule solution pour garantir un financement adéquat et pérenne de l'audiovisuel public et pour accompagner le développement des entreprises autour d'un nouveau pacte social en leur garantissant un cadre financier rénové. Les exemples européens cités dans le rapport fournissent l'illustration de réformes réussies, dont la France pourrait utilement s'inspirer.

Vous pouvez joindre Vincent Gisbert pour toute question complémentaire au 01 40 53 23 38 ou par mail : vincentgisbert@spect.fr